



Vie institutionnelle, vie associative

Yannick DANIEL, Président

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 26 et 27 avril 2014

PROJET DE COMPTE RENDU ADOPTÉ

9 Pour, 2 Abstentions

Participaient au Comité directeur : Sigrid Azouz-Ménard, Olivier Cellier, Vincent Cocquebert (délégué général), Ludovic Coupin, Yannick Daniel, Raymonde Derouard, Cédric Disconsi, Bernard Hameau, Frédéric Le Plaine, Elsa Loubet, Dominique Mathieu, Emilie Schurch, Daniel Séréno, Isabelle Soltysiak, Jean-Yves Talois, Nadine Tétron

Excusés : Marie-Anne De Vreyer, Marie-Jo Fuster, Mickaël Lissarre

Absente : Coralie Mercier

Participaient : Bruno Aïssou, Responsable administratif et financier, le samedi
Laëtitia Ferté, Responsable ressources humaines le dimanche matin
L'Équipe nationale pour les points 3 et 9
Pierre Blanquart, Commissaire aux comptes, pour le point 4

Etaient à l'ordre du jour :

Samedi

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte-rendu du Comité directeur du 5 avril 2014
3. Préparation et validation de l'ordre du jour de l'AG
4. Arrêté des comptes 2013, affectation du résultat, avis du CE, intervention du commissaire aux comptes
5. Adoption du rapport financier
6. Questions administratives et financières
7. Invitations aux AG/congrès des SGDF et EEUdF
8. Collectif « Liberté, Égalité, Fraternité »
9. Motions 2014

Dimanche

10. ID d'Avenir
11. Adoption du rapport moral
12. Proposition d'organisation de l'appareil salarié des EEDF
13. Adoption des propositions d'évolutions statutaires et réglementaires en vue de l'AG
14. Calendrier national 2014-2015
15. Point sur CER 2014
16. Planification de la relève
17. Médailles de reconnaissance des EEDF

La séance est ouverte à 14h15.

1. Adoption de l'ordre du jour

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour proposé initialement :

- Questions administratives (après le rapport financier),
- ID d'Avenir,
- Texte Liberté, Égalité, Fraternité,
- Calendrier 2014-2015 dont date de l'AG,
- Invitations des SGDF et EEUdF.
- Conflit entre une SLA et la Région Ile-de-France, suite

L'ordre du jour est adopté

14 Pour, 1 Abstention.

Éléments à prendre en compte pour les séances à venir du CD

- CD de mai : temps de retour des Congrès régionaux, point CAF/budgets des Régions
- CD de fin juin : point/réalisation budgétaire du siège au 31/05 avec projection au 31/12
- CD et CN de début octobre : point budgétaire global au 30/06 avec projection au 31/12/2014

2. Adoption du compte-rendu de la séance du 5 avril 2014

Après quelques modifications de forme, celui-ci est adopté

**12 Pour, 2 Abstentions,
1 membre ne prend pas part au vote.**

Le Délégué général informe de la suite du dossier, évoqué lors de la séance précédente et dans le compte-

rendu, concernant la situation conflictuelle entre une SLA et l'équipe régionale Ile-de-France. Une rencontre de « médiation » a eu lieu sous son égide entre l'Equipe de groupe, le responsable régional, permettant de renouer le dialogue. Au regard des nouveaux éléments partagés, l'équipe régionale statuera de nouveau sur cette situation lors de sa prochaine réunion.

3. Préparation et validation de l'ODJ de l'assemblée générale ; animation de l'AG

(de 15h à 17h)

Le déroulement proposé est présenté.

L'AG commencerait par un **temps en atelier**, en fin de matinée du samedi ; cette séquence, en groupes de 50 maximum, vise à permettre expression, échanges, questionnements autour des différents rapports (moral, d'activité et financier). Il ne s'agit pas d'apporter des réponses mais de contribuer à enrichir les débats de l'après-midi. La fin de ce temps, avant le repas, sera consacrée à une présentation du nouveau modèle socio-économique.

Afin de mener à bien les objectifs de cette phase, il convient de garantir la démarche suivante : animation, secrétariat, binôme CD-EN dans chaque atelier, utilisation et répartition de compétences, y compris en ajoutant celles d'autres acteurs nationaux, tels les membres de la CAF afin de recueillir préoccupations, demandes d'information.

8 membres présents (CD+EN) se déclarent déjà volontaires pour participer à l'animation d'un atelier : Pascal Péron, Laurent Bodereau, Emmanuel Louis, Jean-Louis Dupuis, Raymonde Derouard, Sigrid Azouz-Ménard, Nadine Tétron, Jean-Yves Talois.

Pendant le repas du samedi midi, animateurs et secrétaires se retrouveront avec le Président, le Trésorier et le Délégué général afin que ceux-ci puissent appuyer leurs interventions sur les éléments essentiels issus des ateliers. Cette démarche pourra s'avérer pertinente et adaptée d'autant plus si l'AG a été bien préparée en Régions avec les délégués.

- ✓ **L'Assemblée générale statutaire sera ouverte après le repas.**
- ✓ **Le modèle socio-économique sera un « fil rouge » de l'AG**, permettant à tous de s'approprier progressivement cette réflexion générale ; il fera l'objet de 3 temps (samedi matin, samedi soir, dimanche matin) ; il est en effet primordial que l'ensemble de l'Association s'y sente associé, en comprenne les enjeux, en partage les orientations afin que celui-ci puisse être finalisé au cours de l'année 2014-2015.
- ✓ **Concernant les temps pléniers statutaires du samedi après-midi**, toujours dans le souci de faciliter l'expression, des questions et/ou contributions écrites, nominatives, seront transmises à une table de synthèse, composée de salariés ; ceux-ci, en introduction, présenteront leur rôle. Les questions écrites organisées par thème, seront communiquées oralement à la salle par l'un d'entre eux. Les questions orales « en direct » seront toujours les bienvenues, mais il faudra être attentif à ne pas tomber dans un rythme trop soutenu de questions car l'effet « mitrailleuse » fait alors perdre le recul, pourtant nécessaire, à l'exercice de la réponse.
- ✓ **Scrutateurs** : dans le dossier AG, il sera fait appel à candidature à cette fonction qui doit garantir le bon déroulement démocratique, en sollicitant les régions dans ce sens. Un temps de préparation des scrutateurs sera assuré ; 2 membres du CD « garants » des règles, d'un bon fonctionnement des temps de votes et dépouillement, seront nommés au sein du CD.
- ✓ **Après échange**, il est retenu de maintenir un **temps en plénier pour l'OLD et un temps « d'accroche » ID d'Avenir.**
- ✓ **Motions votées en Congrès Régionaux**

Elles sont au nombre de 17.

Les propositions de réponse à chaque motion sont étudiées. Le Comité directeur reviendra sur leur adoption durant la réunion.

Les réponses aux motions retenues seront soumises à l'Assemblée générale le dimanche matin (9h45-11h).

Un animateur de ce temps d'AG reste à trouver.

4. Arrêté des comptes 2013, affectation du résultat, avis du CE, intervention du commissaire aux comptes

5. Adoption du rapport financier (de 17h30 à 19h45)

Dans son introduction, le Trésorier précise que du chemin a été parcouru depuis l'an dernier : respect des délais pour l'intégration et la consolidation, le pari d'accompagnement des SLA et régions par le siège et la mise en place des plates-formes de gestion a fonctionné. Il est important de saluer le travail collectif ; nous pouvons être très satisfaits de cette progression.

Le Responsable administratif et financier ajoute que la Commission administrative et financière, du fait du

report de sa réunion du 26 avril, n'a pu préalablement étudier ce rapport. Les comptes ont été présentés au Comité d'entreprise ce vendredi 25/04 conformément à l'obligation légale. Les observations du CE ont été demandées pour le 7 mai (pour envoi dans le dossier AG) et seront présentées à la séance du 22 mai. La commission de contrôle sera réunie ultérieurement.

✓ **Quelques indicateurs du résultat**

- Produits = 22 612 K€, charges= 23 709 K€ ;
- Résultat = -1 056 K€, EBE = -255 K€ : nous perdons toujours des fonds mais beaucoup moins ;
- Baisse des consommations ; baisse des charges de personnel ;
- Meilleure maîtrise des coûts ;
- Une inquiétude : la baisse des subventions (État et collectivités territoriales) ;
- L'activité : +0,4% ; créances de clients : en amélioration ;
- Rentabilité économique : toujours négative mais en nette amélioration.

✓ **Quelques repères par périmètre**

- Régions : EBE stable ; -21% de subventions ; -11% de départs en camps ; non versement du solde du CER ; augmentation des prix ;
- Services Vacances Adaptées : -2% d'activité (-8% en journées, -9,73% en vacanciers) cependant progression de l'EBE, en partie liée à la baisse de la masse salariale ; les SV régionaux - fermés fin 2013 - diminuent substantiellement le résultat ; réorganisation à Orléans et Chalon-sur-Saône ; les SV nationaux sont le seul périmètre en positif en 2012 et 2013 ;
- Centres Permanents Nationaux ; EBE stable ; activités = +7% ; nombre de journées stable ;
- Siège et FNIAP : baisse de la masse salariale (-3%) ; non versement du solde CER ; plus-value des cessions immobilières (612 K€).

✓ **Analyse des fonds propres**

En baisse de 14% ; fonds de roulement en baisse de 30% ; amélioration de la trésorerie nette de 453 K€. Si nous n'avions pas obtenu l'échelonnement des dettes fiscales et sociales patronales, il aurait fallu procéder à d'autres cessions d'actifs.

A l'avenir si besoin d'investissement, il sera préférable d'avoir recours à l'emprunt, afin de ne pas obérer la trésorerie.

✓ **Cessions d'immobilisations** = 631 K€

✓ **Évolution des soldes bancaires** : si les ventes n'avaient pas eu lieu en 2013, si nous avions payé l'intégralité des charges fiscales et sociales patronales de l'exercice, il y aurait eu découvert bancaire ;

✓ **Trésorerie** : 750 K€ fin 2012 ; 1 200 K€ fin 2013 ;

Améliorer l'EBE passe par l'amélioration du chiffre d'affaires et de la rentabilité de celui-ci.

✓ **Bilan** : il fait apparaître une richesse relative dans le contexte économique ; il y a décalage avec la valeur réelle de nos biens sur le marché.

✓ **Éléments de synthèse** : « du mieux mais ce n'est encore pas gagné ! »

Le plan de restructuration : économie prévisionnelle de 1 million d'euros en 2015 ;

L'EBE pourrait redevenir positif en 2015 (il l'est en 2013 pour les SVA et SLA) ;

Les amortissements vont baisser du fait des ventes effectuées ou à venir.

Intervention du Commissaire aux comptes

Le Commissaire aux comptes fait part des commentaires suivants : l'exercice 2013 est réussi dans le sens où il y a inversion de tendances (trésorerie et résultats) ; le suivi de trésorerie 2014 et 2015 permettra de mieux cerner « où l'on va » ; cependant l'année est en demi-teinte, le résultat restant fortement négatif.

Le chiffre d'affaires, l'activité et sa rentabilité, restent des faiblesses ; cependant, avoir réussi à maintenir l'activité, dans ce contexte difficile, est satisfaisant.

Des aspects comptables positifs : amélioration des délais, baisse de l'exceptionnel, mais demeure le besoin d'avoir la réalité comptable à l'instant T.

✓ **Échanges, interventions**

Est-on en capacité de comprendre le meilleur résultat sur le siège ? Baisse de 500 K€ des subventions mais « seulement » -250 K€ d'EBE.

Concernant Chardonnay, dont l'EBE 2013 est positif, il faut tenir compte du fait que c'est l'École de cirque, dont l'existence n'est pas remise en cause, qui contribue à ce résultat ; le Centre a d'importantes dettes internes que son exploitation n'aurait pas permis de rembourser.

Nous devons être vigilants à l'impact des baisses de subventions publiques, baisses qui risquent d'être renforcées par la fin de la notion de compétences générales des collectivités territoriales.

Les dons ? Leur montant 2013 s'élève à +95 K€ par rapport à 2012 ; il serait utile de cerner l'impact réel de

la campagne lancée en décembre 2012.

La situation reste inquiétante : ne relâchons pas les efforts.

Il est important de « vendre au juste prix » ;

Rigueur, rappel à la règle, unicité bancaire généralisée, analyse, compréhension des évolutions, sont indispensables ;

Vigilance à court terme concernant certains centres ;

Il faut sortir de l'exceptionnel à l'interne ;

Il faut envisager de continuer à vendre de l'actif sans arrêter l'activité (locaux administratifs en location plutôt qu'en propriété par exemple).

✓ **Nos leviers essentiels sont la cession d'actifs, la masse salariale ET le développement.**

Il est IMPERATIF de passer au développement, enjeu prioritaire, voire vital. La mise en place des plates-formes va libérer les animateurs territoriaux de tâches administratives et leur permettre de réorienter leurs missions.

Nous devons passer de la « culture » du développement à l'action développement, passer du dire au faire !

Ceci suppose une mobilisation générale, l'implication des bénévoles comme des salariés. Ce doit être l'action prioritaire des équipes régionales, un plan d'action partagé et outillé.

Mais se développer impose aussi de déterminer des priorités, de garantir la qualité, de prendre en compte l'environnement.

Au terme de ce temps, le Trésorier, qui va quitter ses fonctions après 5 années à ce poste, soumet les éléments ci-dessous au vote :

- **Arrêt des comptes 2013 : adopté** **15 voix Pour – unanimité des présents**
- **Affectation du résultat :**
 - 1. plus value du produit des ventes immobilières, soit 612 K€, affectée au fonds de réserves : adopté** **15 voix Pour, unanimité des présents**
 - 2. résultat d'exploitation, affecté au report à nouveau : adopté** **15 voix Pour, unanimité des présents**
- **Rapport financier qui sera présenté pour présentation à l'AG : adopté** **15 voix Pour, unanimité des présents**

6. Questions administratives et financières

A la demande de la CAF, suite au travail mené concernant le désinvestissement de terrains et structures non utilisés ou ne pouvant aboutir à un équilibre financier ou qui imposeraient des travaux coûteux, il est proposé l'orientation suivante :

Le Comité directeur décide le principe de vente des biens et investissements ci-dessous :

<ul style="list-style-type: none">- le centre de Chardonnay,- le centre de Fabian,- le centre de Bois d'Amont- le local de Thiers- le local de Melun- la grange de Ceillac- le terrain de Coaraze- le terrain de Chateaufieux	14 Pour, 1 Contre
<ul style="list-style-type: none">- la permanence de Clermont Ferrand	12 Pour, 1 Contre, 2 Abstentions

Chacun fera, le moment venu, l'objet d'une délibération propre, comportant prix de vente et identification de l'acquéreur, suivant les procédures habituelles.

7. Questions diverses

Le Délégué général informe des invitations suivantes, présentant un intérêt particulier dans notre contexte actuel, pouvant nous faire connaître d'autres pratiques de grande réunion et pouvant alimenter notre travail prospectif :

- Les SGDF nous invitent, les 29-30 mai, à Jambville (78) au travail national qu'ils vont mener avec environ 600 participants afin de se « projeter en 2025 » (perspectives, projection, évolution) qui sera suivi d'une AG les 31 mai et 1^{er} juin (environ 1 000 participants).
- Les EEUdF nous invitent à leur Congrès National (tous les trois ans) à Lusignan (Vienne) qui devrait rassembler environ 1 000 participants entre le 27 et le 30 août.

- Les EEDF sont signataires du texte proposé par le collectif « Liberté, Égalité, Fraternité » ; des initiatives délocalisées, en régions, vont se mettre en place, que nous serons invités à relayer, en tant que composante de ce collectif.

8. Fin du travail de préparation de l'Assemblée générale

Suite au temps consacré en début d'après-midi avec l'équipe nationale, l'ordre du jour de l'Assemblée générale proposé est soumis à adoption, avec les précisions suivantes :

- Le temps d'invitation des « officiels » aura lieu sera le samedi soir, à partir de 20h00, avec possibilité de partager le repas et de participer à la soirée ; le Président et le Trésorier seront libérés des travaux pour cet accueil.
- Les temps de pause suivants seront consacrés aux votes :
 - Samedi entre 17h30 et 18h15
 - Samedi avant le repas du soir
 - Le dimanche entre 11h00 et 11h30
- Un court temps d'intervention, visuel, sera réservé à ID d'Avenir le samedi vers 19h00, sans qu'il en soit fait mention dans l'ordre du jour diffusé.
- Des points d'organisation restent à régler :
 - trouver un animateur pour le temps consacré aux motions
 - temps sur le modèle socio-économique ; le groupe de travail doit déterminer son animation et déroulement (la séquence du dimanche, pour des raisons pratiques d'organisation, sera en plénier).

L'ordre du jour et les modalités de déroulement et d'animation sont adoptés : 13 Pour, 2 Abs.

Motions

Les réponses aux motions, étudiées en début d'après midi, sont adoptées : 9 Pour, 2 contre, 3 Abs.

La rédaction finale de la réponse du Comité directeur, tenant compte des remarques formulées lors du temps commun CD/EN, est confiée, sous la responsabilité du Délégué général, au groupe de travail « Motions », auquel se joindra le Président.

Les réponses aux motions 2013, traitées depuis l'AG 2013, font l'objet d'une annexe rendant compte dans le dossier de l'Assemblée générale 2014.

9. Cotisations

Conformément à la demande du Conseil d'État, l'assemblée générale doit « voter le montant des cotisations sur proposition du conseil d'administration ».

Plus globalement, la nouvelle approche des cotisations sera étudiée dans le cadre du nouveau modèle socio-économique et soumise ultérieurement à adoption.

Concernant cette Assemblée Générale, **le Comité directeur propose les cotisations 2014-2015 aux montants de 72,00 € et de 60,00 € pour le tarif familial ; sans adoption de ces nouveaux tarifs par l'assemblée générale, les cotisations seront maintenues au tarif de l'année précédente.**

Proposition adoptée 15 Pour, unanimité des présents.

(Fin des travaux du jour à 23h.)

Dimanche

10. ID d'Avenir (9h)

Présentation de la proposition d'organisation pour arriver à la rédaction du Livre blanc

Le Livre blanc contiendra :

- témoignages
- expérimentations
- propositions
- engagements

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	ÉTÉ	AUTOMNE 2014	AVRIL 2015
Suite des inscriptions pour expérimentations	Recueil de témoignages (enfants/participants) Pour le recueil de témoignages, un guide d'entretien sera réalisé avec une aide méthodologique (aide extérieure pour y parvenir).	Recueil des expérimentations (création d'un outil) Élaboration de la rencontre ID d'Avenir et de la démarche d'écriture du livre blanc (solicitation d'une aide extérieure) Équipe de pilotage élargie aux responsables des ENT qui le souhaitent	Rencontres ID d'Avenir objectif : écriture du livre blanc de l'aventure et de l'innovation Réuniront : . responsables qui ont expérimenté, . pédago et formateurs échelons régional et national . correspondants ID d'Avenir

Pour le dossier AG, il faut faire un document ID d'Avenir.

Pour les actions à mener en 2014, un budget de 5 000 € est provisionné par le CD (actualisation budgétaire).

L'équipe des correspondants ID d'Avenir doit être renforcée pour multiplier les forces.

Le CD acte les propositions sur le chantier ID d'Avenir.

11. Rapport moral

Yannick Daniel fait une première proposition de texte pour le rapport moral sur lequel le Comité directeur échange, propose des modifications.

Les points développés :

- la gestion de la crise
- la gestion de l'urgence
- la gouvernance et les difficultés de communication
- la crise et son impact social
- les chantiers menés en parallèle de la résolution de la crise.

A la fin du rapport moral, un regard de 2009 à aujourd'hui serait intéressant, permettrait un retour sur les orientations et de se projeter sur celles à venir. Le développement, pilier 3 du plan de redressement, est à mettre en exergue.

Les difficultés dans la communication de cette année mettent l'accent sur la nécessité de mieux accompagner les documents qui sont diffusés et d'être attentif à l'alternance de documents synthétiques et documents plus parcellaires.

La prochaine AG a de forts enjeux, 12 membres du CD sont sortants et le nouveau Comité directeur aura à mener les décisions prises par l'actuel CD. Il faut utiliser les « ratés » de cette année pour les transformer en forces (« on apprend de ses erreurs »), aller vers une dynamique positive.

Un chantier sera également à mener sur les réseaux de communication ; on ne prend pas encore assez en compte qu'à l'AG il y a désormais des délégués des Structures Locales d'Activité (SLA) et que cela nécessite peut-être de communiquer « en direct » du niveau national vers les SLA tout au long de l'année.

Le Comité directeur doit adopter le rapport moral pour qu'il soit présenté à l'AG. Il ne s'agit pas de voter la forme du texte mais le sens qui retrace la politique menée au cours de l'année.

Adoption du rapport moral avec les modifications apportées 12 Pour, 2 Contre, 1 Abs.

// est 10h30

12. Proposition d'organisation de l'appareil salarié de l'association

Pour mémoire, le Comité directeur avait demandé de suspendre le travail sur la réorganisation pour tenir compte des retours du cabinet Technologia.

Ce sont des orientations qui sont proposées aujourd'hui ; elles reposent sur les points suivants :

- maintien des principes des pôles supports ;
- direction générale qui repose sur 1 Délégué général, 1 Directeur Ressources Humaines, 1 Directeur Administratif et Financier et 1 Responsable de pôle développement ;
- un pôle unique « développement » comprenant un pôle territoire.

Il existe encore des nœuds en cours de réflexion, notamment l'animation des services civiques autrement qu'avec une personne rattachée au siège et les activités ouvertes.

Les Délégués territoriaux conserveraient une mission 2. A ce jour, il n'y a pas eu de retour formalisé sur ces missions 2 mais une évaluation générale de la fonction est prévue dans le trimestre à venir. Il est à noter que les Délégués territoriaux (DT) se sont, petit à petit, mieux emparés de la dimension politique de ces missions 2, et se sont décentrés d'une fonction uniquement opérationnelle. Une mission 2 autour de la citoyenneté et démocratie est actuellement en construction avec les DT.

Certains membres du Comité directeur interrogent sur le fait de garder 6 DT ; l'association en a-t-elle les moyens ? D'un point de vue politique et dans une dynamique de travail, il n'apparaît pas judicieux d'avoir moins de DT que de Responsables Administratifs et Financiers Territoriaux (RAFT). De plus, cela pose la question de l'adéquation entre le nombre de Délégués territoriaux et de territoires.

Au-delà des grands titres présentés dans le document d'organisation, une phase de travail avec les acteurs concernés va nécessairement suivre pour définir des priorités, choisir ce qu'on abandonne, puisque le nombre de salariés sera moindre qu'aujourd'hui. Cette priorisation est indispensable pour ne pas augmenter les risques de surcharges de travail.

Pour certains membres du CD, les fonctions supports semblent prendre plus d'importance que le développement et la pédagogie. Mais la mise en place de la structuration administrative et financière est la réponse indispensable pour ne plus se retrouver dans une situation de manque de lisibilité de la gestion de notre budget. C'est l'organisation adaptée à la bonne mise en œuvre de notre projet éducatif.

Le poste de Délégué national « événementiel » semble, pour certains, un poste un peu « fourre-tout » ; les missions qu'il regroupe sont nécessaires ; comment les organiser autrement ? Une proposition est faite que ce soit basculé sur la mission 2 d'un DT (démocratie, citoyenneté).

Dans l'organisation proposée, trois animateurs territoriaux seraient en charge d'une mission 2 à dimension nationale. Selon le Délégué général, cette proposition répond au besoin de répartir les missions sur moins de salariés de niveau national, aux attentes d'animateurs territoriaux en région qui ressentent leurs compétences comme sous utilisées par l'association, et à la nécessité de rapprocher les animateurs de niveaux national et régional. Mais une partie du CD craint que cela alourdisse leur charge de travail qu'il faut recentrer sur le développement. Par contre, le travail en équipe autour de thématiques est une idée intéressante à développer. La mise en réseau des animateurs territoriaux permettrait de rassembler les forces des salariés.

Le Comité directeur se positionne sur la proposition d'une mission 2 des animateurs territoriaux 5 Pour, 6 Contre, 3 Abst.

Le Délégué général serait directement en lien avec la personne chargée de mission communication et revues ; c'est un choix à la fois des acteurs mais aussi politique (stratégie).

Il est à noter, par ailleurs, que les changements de dénomination des postes n'entraînent pas à ce jour de changement d'indice. L'indice de base des RAFT est de 350.

Concernant la direction nationale des Centres, il s'agira de continuer dans la voie de ce qui a été mis en place depuis 2012 (inscrit dans les orientations nationales 2010-2015).

Un membre du CD propose un Directeur développement plutôt qu'un Responsable, qu'il ait en charge le chantier ID d'Avenir et soit à temps plein. Par ailleurs, un poste à mi-temps pourrait ainsi être dégagé pour l'Appel à la générosité du public (AGP). Une autre remarque est formulée : le développement nécessite certainement une coordination et n'est pas à la seule charge du Directeur du pôle. Le développement est l'affaire de tous sur le terrain.

Il est clair qu'aujourd'hui, avec les moyens contraints liés au plan de restructuration et aux moyens dont on dispose, les propositions qui peuvent être faites ne conviennent vraiment ni au Délégué général ni au Comité directeur. Sur l'échelon national, il y a 5 suppressions de poste. Il serait intéressant d'avoir une projection sur vers quoi on pourrait aller « idéalement », toujours dans des moyens contraints. L'aspiration à l'évolution de certains salariés régionaux est effectivement à entendre dans le cadre de l'évolution de carrière mais, aujourd'hui, la priorité est vraiment au développement.

Sur certaines missions nationales, dans le domaine exécutif, il faut absolument, qui plus est dans notre contexte contraint, explorer la piste des bénévoles en responsabilité (par exemple sur la formation Scoutisme français). Ce qui a été fait pour l'Equipe Nationale International pourrait être envisagé pour d'autres thématiques. Confier des responsabilités nationales à des bénévoles s'inscrit complètement dans le cadre du parcours du bénévole et serait le signe d'une certaine maturité de l'association. Rappelons-nous que la pratique de responsables nationaux bénévoles a été mise en œuvre, il y a quelques temps, dans l'association. Il est nécessaire de construire de nouveaux schémas de pensée. Pour les missions bénévoles de ce type, il faudra construire (formaliser) un autre type d'engagement proche, des engagements aux fonctions bénévoles électives.

Il est aussi proposé de créer des espaces pour travailler davantage au sein du Scoutisme Français sur la mutualisation de certains moyens et certains partages de compétences.

Il est à noter que le schéma d'organisation présenté appelle nécessairement des commentaires car le siège est plus détaillé que le reste de l'association. Le Délégué général précise que c'était un premier schéma (encore au travail) qui avait pour objet de présenter en « une page » toute l'organisation salariée des EEDF : différents niveaux et filières métiers.

Il faut ajouter que le retour de Jean Amand Declerck, pour un mi-temps, est pris en compte dans ces modalités d'organisation.

La note de travail présentée par le Délégué général sur « organisation des salariés et risques psychosociaux » n'a pu être traitée dans le temps de cette séance et le sera donc lors de la prochaine.

13. Calendrier national

Le Comité directeur arrête le calendrier national 2014-2015.

13-14 septembre CD	13-14 décembre CD	du 14-15 février au 21-22 mars Congrès Régionaux	30-31 mai CD
4-5 octobre CD + CN	24-25 janvier CD + CN	28-29 mars CD + CN	13-14 juin AG
15-16 novembre CD	7-8 février CD	25-26 avril CD	27-28 juin CD

14. Statuts et règlement général

A la demande du Conseil d'État de réduire d'un membre le Bureau du conseil d'administration, le Comité directeur décide de proposer de retirer le poste de Secrétaire adjoint. Un secrétaire de séance pourra éventuellement être nommé à chaque réunion et aider le Secrétaire dans sa fonction.

A partir de la note présentée, le Comité directeur donne son accord pour les modifications du règlement général à proposer à l'assemblée générale : 11 Pour, 1 Abstention.

Le Comité directeur décide des modalités de vote en assemblée générale

- **Pour la modification des statuts, vote en bloc : 11 Pour, 1 Abstention.**
- **Pour le règlement général : . vote de toutes les modifications en bloc 7 Pour, 1 Abstention.**
. vote point par point 4 Pour, 1 Abstention.

15. Contrat d'engagement réciproque (CER) 2014 (15h)

Au CD du 5 avril, il a été demandé au Délégué général de travailler pour cette séance à des propositions rapide de mise en œuvre du CER. Le travail a été réalisé avec les Délégués territoriaux. Au final, ces derniers font part au CD, via la note du Délégué général, que « le principe de distribuer de l'argent, dont l'association ne dispose pas, est remis en cause par l'équipe des Délégués territoriaux, malgré ce que cela apporte de communication politique ou de cadre symbolique rassurant ».

Le Comité directeur pense que le CER est néanmoins un levier incitatif et décide de le mettre en œuvre selon le schéma décidé dans sa réunion du 5 avril. Certains membres pensent qu'il paraît important de renforcer les évaluations des projets financés par ce biais. Le Délégué général leur répond que l'évaluation des actions financées par ce dispositif est totalement opérante depuis le nouveau dispositif (2011) sous la conduite des Délégués territoriaux et le Responsable du pôle Educatif, Formation, Innovation (EFI), en lien avec l'équipe de direction.

Le CD réaffirme le maintien du CER tel que décidé pour 2014 12 Pour, unanimité des présents.

Les propositions opérationnelles du Délégué général, construites à la suite d'échanges plus ou moins formels avec des collègues de l'équipe nationale sont adoptées :

La répartition se fera selon les 4 secteurs identifiés lors du travail sur le développement (cf. conseil national des 25-26 janvier 2014) :

- scoutisme, SLA : 30%
- école : 40 %
- formation : 10 %
- activités ouvertes : 20 %

Le CER étant toujours adossé à la subvention du ministère de l'Éducation nationale, il est nécessaire de valoriser l'axe « École ». Il y a, par ailleurs, moins de catégories permettant un suivi plus simple d'un point de vue administratif, un meilleur accompagnement, une mise en œuvre facilitée et un moindre effet de saupoudrage.

Le Comité directeur vote pour cette proposition 9 Pour, 3 Abstentions.

16. Planification de la relève

Le deuxième week-end de formation sur la « planification de la relève » s'est déroulé les 29 et 30 mars 2014 ; participaient pour l'échelon national : Marion Audet, Yannick Daniel, Isabelle Soltysiak, Nadine Tétron. Les propositions suivantes ont été élaborées lors de ce temps de formation, en vue de l'AG, pour de potentiels futurs membres du Comité directeur :

- proposer un temps « ouvert » lors de la séance de mai pour les futurs candidats;
- lister les candidatures (déclarées ou potentielles suite aux retours des congrès) puis proposer la mise en place d'un groupe d'accompagnants pour les candidats (par exemple, aide pour la rédaction de la déclaration de candidature) qui se chargerait de les relancer ;
- travailler à l'accueil des nouveaux élus ;
- **avoir, lors de la séance du Comité directeur de mai, un échange sur la fonction Président.**

Il est proposé que l'ensemble de la prochaine réunion du CD soit ouvert aux personnes désirant candidater. Elles y assisteront en tant qu'observateur. Les frais seront pris en charge.

La proposition est acceptée

11 Pour, 1 Contre.

Des membres du Comité directeur se sont portés volontaires pour contacter les futurs candidats dont on a connaissance.

Lors de ce week-end, des propositions pour l'an prochain ont également été formulées :

- proposer la mise en place d'une commission pour s'assurer de la mise en œuvre de la planification de la relève et son suivi ;
- réfléchir à un parcours de formation pour les membres du CD (cela permettrait non seulement de gagner en compétences mais aussi de construire une culture commune) ;
- proposer à l'automne une rencontre avec d'anciens membres du CD pour un retour sur la fonction et éventuellement un éclairage sur certains dossiers ;
- La formation « planification de la relève » devrait pouvoir, les années suivantes, réunir des salariés et des membres des équipes nationales thématiques volontaires, s'élargir aux différents périmètres de l'association.

17. Médailles de reconnaissance des EEDF

La commission « Médaille de reconnaissance EEDF » émet un avis favorable à la demande de remise de médailles à Brigitte et José Vazquez émise conjointement par les EEDF, groupe local de l'Institut National des Jeunes Sourds (INJS), le Service vacances EEDF Compiègne Loisirs Educatifs de Jeunes Sourds (LEJS) et l'Association historique du scoutisme laïque (AHSL).

Il s'agit, par cet événement, de marquer l'intérêt de l'association pour l'action menée depuis plusieurs décennies par ce couple au service des déficients auditifs, au travers de leur engagement au sein du groupe EDF/FFE de l'Institut National de Jeunes Sourds (I.N.J.S.). C'est aussi l'occasion de rappeler le rôle important du scoutisme d'extension dans le domaine du handicap sensoriel et ses relations avec l'ensemble des partenaires du secteur, dans un esprit d'éducation populaire et d'ouverture.

Le Comité directeur suit l'avis de la commission

12 Pour, unanimité des présents

Ces médailles seront remises lors de l'Assemblée Générale.

Relation avec le Responsable régional de Franche-Comté

Des difficultés relationnelles et inhérentes aux fonctions et au rôle de Responsable régional ont déjà été précédemment évoquées ; les situations de dénigrement, de la part d'un élu associatif, élu régional qui plus est, à l'encontre de quiconque, et spécialement des salariés (responsabilité employeur) et dans ce cas, envers le Délégué général, sont inacceptables.

Un contact direct va être pris par le Président avec ce Responsable régional ; une rencontre avec lui devra être envisagée ; il convient de différencier les relations conflictuelles avec la personne, et son engagement dans Roverway 2016, par ailleurs.

La situation n'est pas tolérable et ne peut perdurer.

18. Annulation des camps nationaux 2014

Aucune structure n'étant, à ce jour, inscrite sur les camps nationaux 2014, le Comité directeur acte la décision de les annuler.

PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ DIRECTEUR

17 et 18 mai 2014